



Conditions générales de commerce

pour les cours et événements du département Culture et loisirs
de l'Association suisse des paraplégiques

Les conditions générales de commerce ci-après s'appliquent à toute inscription à un cours ou une manifestation.

1. INSCRIPTION

- 1.1. Il est impératif de remplir correctement le formulaire de demande/d'inscription. Nous nous réservons le droit de demander des renseignements complémentaires, voire de refuser des inscriptions.
- 1.2. Un cours ou une manifestation peut être annulé(e) s'il n'y a pas assez de participants à l'issue de la date de clôture officielle des inscriptions.
- 1.3. Les cours ou manifestations dont la réalisation dépend des conditions météorologiques peuvent également être annulé(e)s à brève échéance.

2. DOCUMENTS

L'invitation sera envoyée au moins une semaine avant le début du cours ou de la manifestation.

3. PRESTATIONS

- 3.1 Les prestations correspondent à l'offre figurant dans la publication.
- 3.2 Le voyage aller et retour est l'affaire du participant et, sauf indication contraire, est entièrement à sa charge.

4. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

- 4.1 La taxe sur la valeur ajoutée légale est incluse dans tous les prix. Les prix sont indiqués avec l'offre correspondante.
- 4.2 La facture sera envoyée à l'adresse de facturation convenue après le cours ou la manifestation. Le paiement doit être effectué sous 30 jours.

5. DÉSISTEMENTS

L'annulation de la participation à un cours ou à une manifestation entraîne des frais administratifs. La réglementation suivante s'applique:

5.1. Cours et manifestations

Annulation après confirmation	forfait de CHF 50.- pour les frais administratifs
14-0 jours avant le début du cours	50% du coût total

5.2 Cours de sensibilisation

L'annulation de la participation à un cours de sensibilisation entraîne deux facteurs de coûts:

5.2.1. Coûts pour l'Association suisse des paraplégiques

Si la participation au cours est annulée, nous facturons les coûts suivants:

Annulation après confirmation du cours	forfait de CHF 150.- pour les frais administratifs
14-0 jours avant le début du cours	50% du coût total

5.2.2. Frais de réservation pour la salle selon les CGC de l'Hôtel Sempachersee

Si la participation au cours est annulée ou réduite de votre part, nous vous facturons les frais suivants:

90–61	jours avant l'arrivée	25% du prix de la salle
60–31	jours avant l'arrivée	50% du prix de la salle
30–7	jours avant l'arrivée	75% du prix de la salle
6–0	jours avant l'arrivée	100% du prix de la salle

5.3. Les règles suivantes s'appliquent également aux participants:

En cas d'annulation accompagnée d'un certificat médical valable, les frais de cours sont remboursés. Toutefois, des frais de gestion de CHF 50.– seront prélevés dans tous les cas. Les frais d'hébergement, de transport et de restauration seront facturés conformément aux conditions de vente de l'hôtel.

Si un cours de plusieurs jours doit être interrompu pour des raisons de santé, aucun remboursement des frais de cours ne sera effectué.

En cas de désistements non motivés répétés, nous nous réservons le droit de facturer la totalité des frais. Le désistement se fait par écrit, par courrier postal ou électronique.

6. ANNULATION

Si des circonstances exceptionnelles nous contraignent à annuler un cours ou une manifestation, nous vous remboursons les frais de cours déjà facturés.

7. ASSURANCE/SÉCURITÉ

L'assurance est l'affaire des participants. Les utilisateurs du matériel fourni par l'ASP en sont responsables pendant toute la durée du prêt ou de la location. Les participants doivent suivre les consignes du responsable de cours pendant toute la durée du cours.

8. DÉCLARATION DE PROTECTION DES DONNÉES

Vous trouverez toute notre politique de protection des données sur notre site Internet www.spv.ch.

Lors des cours et des manifestations de l'ASP, des photos des participants peuvent être prises, qui seront ensuite utilisées à des fins publicitaires sur tous les canaux de communication. Si un participant ne souhaite pas apparaître dans nos publications, il doit le faire savoir avant le début du cours ou de la manifestation.

9. GÉNÉRALITÉS

Demeurent réservées les modifications affectant le programme, le prix ou les conditions générales de commerce.

Nottwil, août 2020